



# Location des salles de la FER Genève

---

Conditions générales

**ÉDITION 2019**



Fédération des  
Entreprises  
Romandes  
Genève

## Conditions générales

### 1. Mise à disposition

---

Les salles de séances et l'auditorium situés au 98 rue de Saint-Jean, ainsi que les salles situées au 12 quai du Seujet, sont soumis aux présentes conditions générales et réservés prioritairement aux membres de la Fédération des Entreprises Romandes Genève (FER Genève).

### 2. Demande de location

---

Les demandes de location sont à faire auprès des services généraux :

- par téléphone aux numéros suivants: 058 715 33 55 – 058 715 31 69 – 058 715 33 03
- par email à l'adresse suivante: [s.generaux@fer-ge.ch](mailto:s.generaux@fer-ge.ch)
- sur internet: <https://www.fer-ge.ch/web/fer-ge/salles-de-reunion>

Les services généraux confirment par email toute réservation.

### 3. Dispositions particulières

---

Les heures de location mentionnées dans le courrier sont à respecter scrupuleusement, de même que le nombre de places disponibles dans la salle objet du contrat. Le sujet traité ne doit pas être d'ordre religieux ou politique. Jours de location: du lundi au vendredi.

La FER Genève se réserve le droit de refuser une demande de location de salle ou auditorium, sans avoir à en justifier ou communiquer la raison.

Les utilisateurs ou locataires des salles ne peuvent en aucun cas utiliser le logo de la FER Genève ni l'associer à des événements liés à ces locations sans en avoir obtenu l'autorisation écrite, au risque de s'exposer à des sanctions.

### 4. Résiliation

---

Toute annulation de réservation doit être faite par écrit 7 jours avant la date de location. Passé ce délai, 50% du prix de location sera facturé. Toute résiliation non annoncée sera systématiquement facturée en totalité.

### 5. Cas de force majeure

---

En cas de force majeure, la FER Genève se réserve le droit de reprendre possession des locaux sans indemnité. Elle en avisera les locataires dans les plus brefs délais. La FER Genève se réserve le droit d'organiser des exercices d'évacuation conformément aux usages en matière de sécurité des biens et des personnes.



# Location des salles de la FER Genève

## 6. Responsabilités du locataire

---

Les locaux loués doivent être rendus en bon état. Les personnes qui obtiennent la location pour le compte d'une société ou d'une association sont solidairement responsables avec ces dernières du paiement de la location et de tout dommage tant envers la FER Genève qu'envers des tiers. Tous dommages (modification de disposition de tables, salissure de salle, etc.) seront facturés Fr. 300,00 par cas.

## 7. Matériel installé configuration de nos salles

---

Est à disposition dans chaque salle le matériel suivant: flip-chart – tableau blanc – écran. Pour toute autre installation, matériel disponible sur demande lors de la réservation ou 48h à l'avance: pc – beamer – rétroprojecteur – accès internet (via wifi) – vidéo. Passé ce délai toute demande doit être communiquée par email et par téléphone.

La FER Genève garantit le bon fonctionnement du matériel technique. Elle ne peut être tenue responsable du fonctionnement du matériel venant de l'extérieur.

Des fichiers de présentation peuvent être envoyés par email à l'adresse [salles@fer-ge.ch](mailto:salles@fer-ge.ch) en indiquant la date de location, la salle et le locataire concerné. Ceux-ci seront installés sur le pc mis à disposition et détruits après la séance. Le matériel est inclus dans le prix de la location. La disposition des tables dans les salles de réunion ne peut pas être modifiée. Seule la salle des Ormeaux peut voir sa disposition modifiée.

Nos salles A, A1, A2, B et C peuvent être mises en style U ou réunion (compris dans le prix). A contrario, une demande de disposition en école engendrera un supplément de Fr. 150,00 au prix de la location de la salle.

Des fontaines à eau sont à disposition. Seule la consommation d'eau est autorisée dans les salles. Sur demande des participants, des bouteilles d'eau peuvent être mises à disposition sur les tables.

- La commande doit être passée au numéro de téléphone suivant: 058 715 34 55
- Toute bouteille commandée et mise en place sera facturée au prix de Fr. 5,00 HT (y compris dans le cas de la gratuité de la salle).
- La facturation sera effectuée en même temps que celle de la location de salle.

Des photocopies peuvent être demandées au service production au prix de Fr. 0,10 pièce la copie noir / blanc. Une ligne téléphonique ou fax peut être mise à disposition au prix de Fr. 1,50 par appel + coût de la communication.

## 8. Auditorium

---

Un opérateur est obligatoirement présent lors de toute location. Celui-ci prend en charge les aspects techniques liés à la séance (une personne attachée à l'organisation de la séance peut être présente dans le local technique avec l'opérateur). Tout le matériel nécessaire à la séance doit lui être indiqué au plus tard 48h à l'avance. Les fichiers à diffuser sur les écrans doivent également être fournis au minimum 48h avant et au format JPG aux dimensions suivantes: réception 1080x1920 px, (format portrait et mode RGB) et sous-sol 768x1360 px (format portrait et mode RGB).

Le personnel de la FER Genève est tenu au secret professionnel. Tout fichier reçu est immédiatement détruit après chaque séance. Sur demande de l'organisateur de la séance, l'opérateur peut



## Location des salles de la FER Genève

enregistrer la séance (audio et vidéo) au prix de Fr. 15,00. Il appartient à l'organisateur de la séance de veiller au respect des droits de la personnalité (droit à l'image, protection des données) des intervenants et des participants. Plus précisément, en début de séance, l'organisateur de la séance informera les participants de l'enregistrement de celle-ci.

Pour obtenir copie de l'enregistrement audio ou vidéo, l'organisateur devra, avant la séance, envoyer à M. Hallé ([sebastien.halle@fer-ge.ch](mailto:sebastien.halle@fer-ge.ch)) une demande écrite comportant le consentement des intervenants. Il s'engage en outre à en faire un usage conforme au droit.

Adresse	Salles	Nb places Style Ecole	Nb places Style U	Nb places Style Réunion (style ilot pour Seujet)	Surface m <sup>2</sup>	Tarif de Base (Fr. 150,00 à rajouter au prix si disposition école)		Tarif «Membres» (Fr. 150,00 à rajouter au prix si disposition école)	
						Journée	Demi- journée (5h max.)	Journée	Demi- journée (5h max.)
98 Saint-Jean 1 <sup>er</sup> étage	A	64	100		174	760	620	480	360
98 Saint-Jean 1 <sup>er</sup> étage	A1	32	50	28	87	620	520	360	280
98 Saint-Jean 1 <sup>er</sup> étage	A2	Tarif de Base	50	28	87	620	520	360	280
98 Saint-Jean 1 <sup>er</sup> étage	B	32	50	28	87	620	520	360	280
98 Saint-Jean 1 <sup>er</sup> étage	C	32	50	28	87	620	520	360	280
98 Saint-Jean 1 <sup>er</sup> étage	D			12	25	380	260	240	180
98 Saint-Jean 1 <sup>er</sup> étage	E			20	41	550	400	300	240
98 Saint-Jean 1 <sup>er</sup> étage	F			14	33	550	400	300	240
98 Saint-Jean 1 <sup>er</sup> étage	G			12	25	380	260	240	180
98 Saint-Jean 1 <sup>er</sup> étage	I			6	14	380	260	240	180
98 Saint-Jean 1 <sup>er</sup> étage	Ormeaux	50			114	800	710	595	476
98 Saint-Jean 1 <sup>er</sup> étage	Auditorium	295			300	2900	1800	2200	1200
12 Seujet RDC	H001	14	16	20	55	550	400	300	240
12 Seujet RDC	H002 Salle informatique	13			63	900	500	700	350
12 Seujet RDC - FOYER	H003	50			94	600	300	350	250
12 Seujet RDC	H004	48	30		160	850	710	600	480



# Location des salles de la FER Genève

L'organisateur de la séance peut s'assurer, à la fin de la séance, auprès de l'opérateur de la destruction des fichiers de présentation et d'enregistrement vidéos et/ou vocaux.

Les visioconférences ainsi que les traductions simultanées doivent être organisées avec une société tierce. Le choix et les démarches auprès de cette société sont à la charge du locataire. Il est interdit de consommer des boissons et de la nourriture dans l'auditorium.

## 9. Prix (matériel technique de la FER Genève compris)

---

Le tarif membre est appliqué si la réservation est faite au nom de l'entreprise membre et la facturation se fera à cette même entreprise. Les prix sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés d'une année sur l'autre sans avis préalable. Toutefois, les prix mentionnés sur la confirmation de réservation pour l'année en cours restent valables et ne peuvent être changés (excepté l'ajout de prestations non incluses dans le forfait, demandées par le locataire le jour de l'évènement).

## 10. Prestations restaurant

---

L'utilisation du restaurant se fait sur réservation uniquement: tél. 058 715 32 71.

En cas d'empêchement du restaurant de répondre à une demande concernant une prestation au Foyer, seuls les traiteurs affiliés à la FER Genève peuvent être sollicités pour organiser une prestation (liste auprès des services généraux).

Parking: éventuellement, un parking est mis gratuitement à disposition des visiteurs au 4<sup>e</sup> sous-sol pour autant qu'il y ait des places disponibles. La FER Genève ne gère pas la disponibilité des places de ce parking. Si nécessaire, un parking public payant se situe à 500 mètres de la FER Genève au quai du Seujet.

